



Décisions de l'inter-centres CGT PSA

Rappel

Le 5 septembre, la direction PSA s'est lancée dans une attaque sans précédent contre les rémunérations des salariés. Elle veut notamment obtenir la suppression des éléments suivants :

- La prime d'ancienneté au-delà de 20 ans d'ancienneté, (50 à 200 € par mois)
- La prime de rentrée (187 € en 2013)
- La majoration pour travail de nuit qui serait ramenée de 18 à 15 % ; (perte de 54 € pour un salaire de 1800 €)
- Le paiement mensuel des samedis et de leur majoration de 45%. Ils ne seraient plus que des jours ordinaires dans un dispositif de modulation annualisée.
- Sans oublier le blocage des salaires de base, total en 2013 et 2014, partiel (?) en 2015 et 2016.

Au total, la direction PSA affiche sa volonté de faire 100 millions d'économie sur le dos des salariés soit l'équivalent de 1000 € net par salarié et par an !

Et elle persiste dans sa volonté d'imposer aux salariés des mobilités forcées intersites.

Des mesures inacceptables

Il n'y a aucune fatalité à une baisse de 100 millions de nos rémunérations alors que les actionnaires PSA ont voté lors de leur Assemblée générale d'avril 2013 une opération en bourse de rachat-annulation d'actions de 340 millions € !

Nos salaires représentent moins de 12 % du prix des voitures. Cette part est déjà en baisse avec les 11 000 suppressions d'emplois en cours dans le groupe.

S'il y a des économies à faire, ce sont sur les rémunérations de nos dirigeants et sur les frais financiers générés par la politique de globalisation de M. Varin (nouvelles usines en Chine et en Russie) qu'il faut financer par une augmentation de capital et non par des mesures de casse de l'emploi et des salaires.

Une réaction nécessaire

Les syndicats CGT du groupe PSA réunis en inter-centres le 6 septembre au siège de la CGT à Montreuil ont convenu que l'intervention des salariés était indispensable.

- a. A la Française de Mécanique (filiale de PSA) les mesures annoncées au début des discussions seront retrouvées en quasi-totalité dans l'accord final ! Il n'y a donc aucune « remise de peine » à attendre, si les salariés ne s'en mêlent pas !
- b. Chez Renault, c'est par des débrayages massifs que les salariés ont obtenus la suppression des clauses de mobilité forcée.
- c. Aux chantiers navals de Saint Nazaire, les mouvements de grève ont obligé la direction à retirer son projet d'accord.

Les syndicats CGT du groupe ont décidé :

- 1) **Une campagne d'informations et d'explications**, de nombreux salariés restant incrédules devant l'ampleur des attaques portées à leur paie et à leurs droits. Cette campagne prendra des formes multiples : tracts, prises de parole, réunions, sites internet et réseaux sociaux ...
- 2) **Un appel à utiliser massivement les arrêts de travail déjà programmé pour le 10 septembre**, afin de montrer à la direction que les salariés PSA ne sont pas prêts à se faire tondre sans réagir.
- 3) **Une nouvelle journée de débrayages coordonnés dans tout le groupe avant la fin du mois**. Nous appelons les salariés à la préparer dans l'unité la plus large, en discutant dans chaque équipe, chaque atelier, chaque service.